

Débat national : synthèse du collège La Fayette à Brioude (Haute-Loire)

5 – Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Au niveau du collège, toutes les disciplines sont importantes et contribuent à l'épanouissement de l'élève. La formation doit être humaniste et non professionnelle. A la différence du collège, le lycée doit comprendre une gamme variée d'enseignements optionnels.

Actuellement, les programmes sont colossaux et difficiles à appréhender dans leur intégralité. Ils ne tiennent pas compte de l'hétérogénéité du public collégien. D'ailleurs, il existe une incohérence : le niveau des épreuves au Brevet, que d'aucuns jugent faible, contraste avec la somme de connaissances exigées par les programmes officiels.

Les programmes doivent être revus pour mieux tenir compte du niveau des élèves dans leur ensemble, et faire en sorte que le diplôme qui sanctionnera la scolarité à l'issue du collège soit en adéquation avec ceux-ci.

L'évaluation est une nécessité. Elle s'opère par l'intermédiaire de lettres ou de notes (traditionnellement). Nous n'avons pas abouti à des consensus sur cette question de la notation. Quoi qu'il en soit, il faut toujours évaluer à moins de révolutionner le système...

Question : faut-il maintenir l'examen du Brevet ? Une évaluation continue, sur l'année, et élargie, non uniquement sur les matières dites fondamentales, serait envisageable. Les appréciations des enseignants devraient retenir plus l'attention qu'aujourd'hui.

Nécessité d'impliquer davantage les élèves pour l'élaboration du règlement intérieur afin qu'ils se l'approprient et le respectent. Le personnel d'encadrement, surveillants ou assistants d'éducation, est indispensable non seulement pour contribuer au respect de la loi mais aussi pour aider les élèves dans leur travail. En ce sens, il contribuerait à réduire les inégalités sociales grâce à une aide plus individualisée.

6 – Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

L'école doit s'adapter à la diversité de son public et répondre au mieux aux élèves en difficulté. L'assemblée a émis trois propositions :

La première consiste en un réseau d'aide s'appuyant sur un diagnostic et une évaluation individuelle ; la seconde se fonde sur une aide et un soutien plus souple au collège ; enfin, une idée plus originale est avancée : un travail en groupes de niveaux par discipline serait envisageable.

Un travail sur le projet personnel de l'élève peut être imaginé et pensé pendant la scolarité au collège. Ainsi, l'école pourrait davantage travailler en partenariat avec des professionnels : les corporations, les entreprises locales, la chambre de commerce et d'industrie ; les anciens élèves ; les parents ; et, il va sans dire, le conseiller d'orientation psychologue, le CPE et l'ensemble de l'équipe enseignante (l'orientation n'incombe pas seulement au professeur principal).

Le forum des formations et des métiers constitue un moyen intéressant pour aider les élèves à construire leur projet.

Les programmes actuels ne permettent pas aux adultes et aux élèves de préparer de façon approfondie l'orientation. Par exemple, l'institution ne favorise pas la mise en place et le suivi des stages en entreprise et en lycée professionnel.

Il importe que l'Education nationale valorise l'image des métiers manuels et donc des lycées professionnels pour éviter que l'entrée en LP constitue une orientation par défaut.

8 – Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Il apparaît une inadéquation entre les rythmes scolaires et les rythmes biologiques de l'enfant au collège. Cela se révèle être un frein aux apprentissages, d'autant que les méthodes d'enseignement pratiquées en école primaire diffèrent de celles du collège. Aussi, la liaison CM2-6^e est essentielle, et elle est à développer.

Il a été fait allusion aux heures d'études. Elles pourraient apporter une aide individualisée aux élèves qui éprouveraient des difficultés, encore faudrait-il que chaque EPLE soit doté d'un nombre suffisant de personnes.

L'interdisciplinarité pourrait être un moyen de développer la motivation des élèves. Les IDD auraient pu constituer une réponse à ce besoin. Les enseignants affirment éprouver des difficultés pour trouver des thèmes porteurs, signifiants et transversaux. De surcroît, les moyens attribués pour la mise en place de ce dispositif sont insuffisants.

La notion d'efficacité est conditionnée par la notion d'effort. Elle est essentielle et incontournable pour la réussite des études. Cette valeur doit être réhabilitée.

Pourtant, l'alternance des méthodes d'enseignement (transmissive, socio-constructiviste ou ludique) accroît la motivation de ceux qui se lassent facilement.

Les enseignants demandent une plus grande autonomie dans leur pratique professionnelle.

22 – Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

1 – recruter et former les enseignants :

Le recrutement des personnels à des niveaux différents pose questions. Un exemple a été donné : en éducation musicale, une médaille d'or à un concours suffirait pour être recruté ! Le recrutement sur une base purement universitaire et disciplinaire n'est pas suffisant pour pouvoir enseigner.

Remise en cause de la formation en IUFM :

Elle présente à priori des insuffisances. Une connaissance de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent devrait faire partie intégrante de toutes les formations. Une forme de tutorat plus soutenu et un va-et-vient plus fréquent entre établissement et lieu de formation semblerait plus approprié. Il est, par ailleurs, mis en exergue la difficulté de passer de six heures d'enseignement (stagiaire) à dix-huit heures (titulaire). Une progression horaire moins brutale correspondrait aux attentes.

Une incohérence est soulevée : la rentrée IUFM intervient une semaine après la prise de fonctions en établissement : le stagiaire apprend à gérer sa première heure de cours alors qu'il est intervenu une semaine auparavant devant les élèves.

Modalités d'affectation :

Dans les établissements difficiles, il apparaît quelque peu aberrant que des jeunes titulaires y soient affectés en nombre. Le choix de ces postes par une revalorisation, notamment salariale, pourrait constituer un début de solution afin d'éviter un turn-over d'une année sur l'autre et, quelquefois, des désillusions...

La formation continue :

Elle s'apparente à une richesse. Pour être efficace avec les élèves, l'enseignant a besoin de bénéficier d'une formation continue pour mieux appréhender un public différent. Malheureusement le PAF ne répond pas complètement aux attentes (jours de formation, thèmes abordés etc...).

Une formation pourrait, voire devrait être proposée aux personnels qui éprouveraient des difficultés temporaires dans l'exercice de leurs fonctions.

En définitive, il conviendrait de rationaliser la formation à tous les niveaux, initiale et continue, pour plus de clarté et pour plus d'efficacité.

2 – le service de l'enseignant :

Le professeur comme agent du service public a des droits et des obligations. Sa responsabilité personnelle peut être engagée, à l'excès, sur le plan pénal.

Il est indispensable de revaloriser le statut des personnels. Pour les enseignants, il est important de préciser auprès de l'opinion que leur temps de travail ne se réduit pas à dix-huit heures. Il demande en effet un investissement et une implication bien plus notables (temps de préparation, corrections, réunions, activités péri-éducatives, suivi de l'élève etc.). Pourquoi ne pas revoir la répartition du temps de service ?

L'enseignant doit se fondre dans une dynamique de groupe. Un établissement efficace serait une structure à dimension humaine, afin que chacun puisse trouver sa place dans une démarche partagée de projets. De cet esprit de collaboration ressort l'idée d'une concertation pour la répartition des classes, bien que la décision émane du chef d'établissement.

Pour ce qui est des modalités d'évaluation, le système actuel paraît archaïque. Des opinions divergentes apparaissent : certains prônent une « libéralisation » du système de notation, d'autres privilégient une amélioration de ce dernier. La notion de « mérite » prise en compte dans la notation suscite débats. Sur quel(s) critère(s) la faire reposer et la fonder ?

3 – la carrière de l'enseignant :

On déplore l'absence de passerelles entre le primaire et le secondaire ou vers d'autres ministères.

Trois priorités pour l'Ecole.

1 Que l'école devienne enfin celle de tous et de chacun.

2 Pour mieux prendre en charge la diversité du public scolaire, l'Ecole devrait développer le partenariat.

3 Pour que l'Ecole mène à bien sa mission, il apparaît indispensable de mieux former les personnels et de revaloriser leurs statuts.